

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2020

Convocation 16 juin 2020

Le vingt trois juin deux mil vingt à vingt heures, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LAFFUGE, Maire.

Etaient présents : Jean-Luc LAFFUGE, Mauricette ECHAROUX, Sara ARNAUD, Samuel POUSSOT, Jennifer VIGOGNE, Dimitri FRANJIC, Ghislaine COINDARD, Edith LAFFUGE, Romain LAFFUGE, Pascal VIOLLON, Françoise MASSON.

Secrétaire : Mauricette ECHAROUX

DETERMINATION TAUX TAXES FONCIERES

Le Conseil Municipal DÉCIDE de ne pas augmenter le taux des taxes pour 2020. Les taux seront donc les suivants :

- | | |
|---------------------------------|---------|
| - Taxe foncière sur le bâti | 13.42 % |
| - Taxe foncière sur le non bâti | 42.25 % |

Pour mémoire, la Commune n'intervient plus dans l'évolution du taux de la taxe d'habitation. Il est fixé à 17.17 % pour 2020.

AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Au vu :

- | | | |
|------------------------------|---------------------------|---------------|
| - des résultats 2019 | | |
| | Fonctionnement | 101 384.30 € |
| | Investissement | - 27 032.31 € |
| - des Restes à Réaliser 2019 | | |
| | Dépenses d'investissement | 24 000 € |
| | Recettes d'investissement | 5 000 € |

Le Conseil Municipal DÉCIDE d'affecter les résultats 2019, comme suit :

- | | | |
|----------------|-------------|---------------------------|
| - article 1068 | 46 032.31 € | recettes d'investissement |
| - article 002 | 55 351.99 € | recettes fonctionnement |
| - article 001 | 27 032.31 | dépenses investissement |

TRAVAUX FORET

Le Maire présente un devis proposé par l'ONF pour des travaux dans les parcelles 11, 25, 29 et 30 de la forêt communale, pour un montant de 6 408 €uros TTC.

Le Conseil Municipal demande aux garants de la forêt de détailler ce devis avec l'agent forestier et leur donne pouvoir pour décider des travaux à effectuer en 2020.

Ils devront rendre compte de la décision finale lors du prochain conseil.

Quoi qu'il en soit, le montant total du devis sera inscrit au budget 2020.

BUDGET PRIMITIF 2020

Le Conseil Municipal VOTE le Budget Primitif 2020, qui présente les résultats suivants :

Dépenses de Fonctionnement	220 864 €
Recettes de Fonctionnement	256 193 €
Dépenses et recettes d'Investissement	46 780 €

QUESTIONS DIVERSES

Désignation des membres à la commission des impôts directs

Le Conseil Municipal propose une liste de personne pour constituer la commission des impôts directs :

Le service des impôts désignera 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants.

Mise à disposition salle de l'école

Un administré demande l'autorisation d'utiliser la salle de l'ancienne école pour organiser, les mercredis après-midi, des séances de relaxation bien-être dans le cadre de son auto entreprise. En contrepartie, il propose de faire les vitres de la dite salle.

Le Conseil Municipal DONNE son accord.

Société de chasse

Le Maire donne lecture d'un courrier du Président de la société de chasse demandant le renouvellement du droit de chasse dans les bois communaux.

L'accord établi le 10 septembre 2019 entre la commune et la société de chasse précise que le droit de chasser dans les bois communaux est accordé à la société de chasse à titre gracieux, sous réserve que l'entretien des lignes (fauchage et élagage) soit effectué par celle-ci.

Un point sera fait avec l'agent forestier pour vérifier le respect de cette clause.

La question sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil.

Travaux logement mairie

Des bénévoles se retrouveront le samedi 4 juillet 2020, afin de finaliser les travaux du logement communal au-dessus de la Mairie.

14 juillet 2020

Compte tenu de la situation liée au COVID-19, le Conseil Municipal DECIDE qu'il n'y aura pas de festivités pour la fête 14 juillet 2020.

Un rappel sera fait aux habitants pour rappel de différentes règles de vie : nuisances sonores, animaux errants....